



AGENCE
FARAGOU

JARDIN DE PRESQU'ÎLE



PROPRIÉTÉ LA TOURELLE - Saint Jean-Cap-Ferrat

Equipe : Agence Wilmotte Architectes, Agence Faragou, Concepteur paysagiste/
Landscape architect

Mission : Conception et maîtrise d'oeuvre des aménagements extérieurs

Surface de la propriété : 3 665 m²

Coût d'opération : 1 000 000 euros



Le propriétaire souhaite renover le bâti existant afin de créer une villa au style architectural contemporain. Le projet s'inscrit dans une continuité avec l'environnement de la presqu'île de Saint Jean-Cap-Ferrat, mais aussi avec le nouveau vocabulaire architectural contemporain de la villa.

Le parti paysager présente des objectifs :

- d'intervention minimale, en respectant en grande partie la topographie entre le bâtiment et le jardin
- de préservation de la végétation existante arborescente identifiée
- d'intégration de l'entité végétale du Cap et des paysages méditerranéens, en choisissant des végétaux peu consommateurs d'eau et représentatifs d'un patrimoine végétal naturel, des végétaux méditerranéens choisis pour leur période de floraison et pour leur adaptation à ce biotope. Un seul jardin offre l'exotisme et la fraîcheur en lien avec la piscine
- d'oublier l'effet de clôture sur les limites de la propriété grâce à des plateaux de végétation horizontaux qui rejoignent le niveau de la terrasse de la villa.

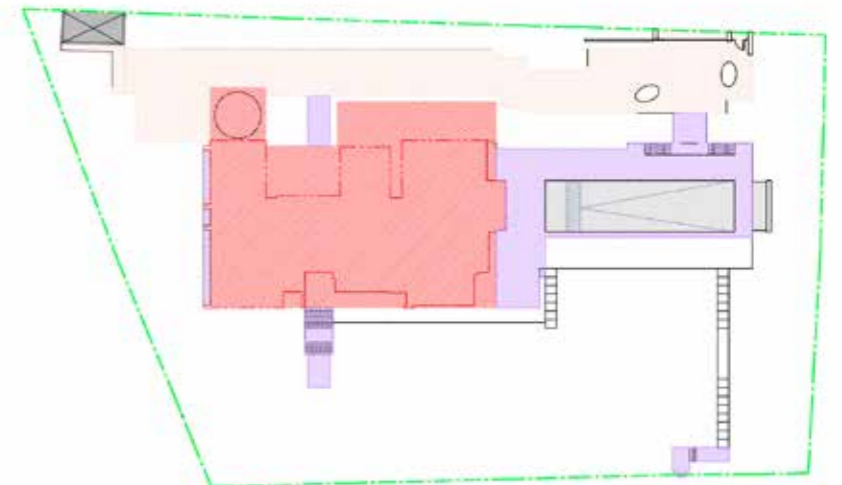
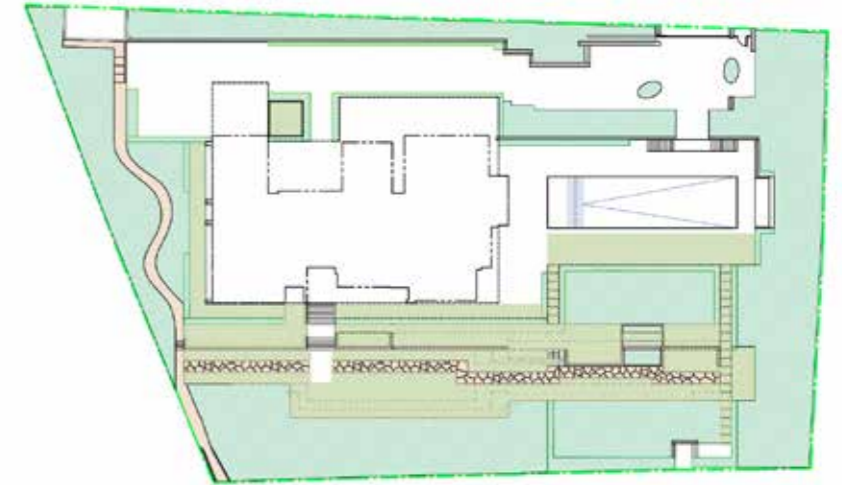
Ce projet répond donc à deux problématiques :

- celle de la création d'une volumétrie végétale harmonieuse pour la villa, en cohérence avec l'unité paysagère du Cap
- celle de fabriquer un jardin en réponse à un mode de vie et à une volonté d'authenticité.

L'esprit du jardin peut être qualifié de jardin libre méditerranéen, coloré et odorant, et dont la structure est donnée par les déambulations et l'importance des vides et des pleins. En contrebas de la villa sont mis en scène des parterres d'associations de massifs bas et de couvre-sols sous la canopée de pins.

Cette composition est conçue suivant des plans de végétation, partant de la strate des couvre-sols vers des masses arbustives et en s'éloignant de la villa pour regagner les limites du jardin jusqu'à les rendre imperceptibles.

Les limites et contours sont traités à l'intérieur du jardin par des épaisseurs végétales remplaçant les haies existantes vieillissantes.



COUPE AA
Niveau Ref : 50.00